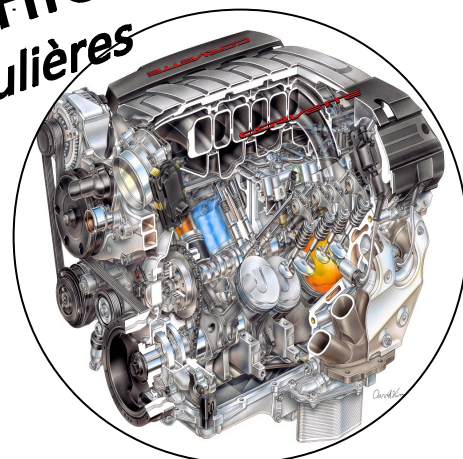


MAINTENANCE DES VEHICULES

Option Voitures particulières



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien d'atelier. Il assure la maintenance préventive (entretien) et la maintenance curative (réparation) de voitures particulières. Il est capable de :

- établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés,
- élaborer une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts,
- exécuter les réparations ou donner au personnel exécutant les indications nécessaires,
- organiser et gérer un atelier pour optimiser le fonctionnement,
- accueillir et conseiller la clientèle.

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	DURÉE HORAIRE CYCLE 3 ANS
FRANÇAIS - HISTOIRE GÉOGRAPHIE – EDUCATION A LA CITOYENNETÉ	380H
MATHÉMATIQUES – SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	349H
LANGUE VIVANTE	181H
ARTS APPLIQUES – CULTURES ARTISTIQUES	84H
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	224H
<hr/>	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	1152H
ÉCONOMIE – GESTION	84H
PRÉVENTION -SANTÉ - ENVIRONNEMENT	84H
FRANÇAIS ET/OU MATHÉMATIQUES ET/OU LANGUE VIVANTE ET/OU SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ET/OU ARTS APPLIQUÉS	152H
<hr/>	
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	210H
<hr/>	
PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	22 semaines

CONDITIONS D'ADMISSION

- les élèves issus des classes de 3ème
- en première professionnelle, l'accès est possible aux titulaires du diplôme de niveau V (CAP du même champ professionnel) ou aux élèves de seconde générale et technologique qui souhaitent se réorienter et avec un projet professionnel en cours (« dispositif Passerelle »), en fonction des places disponibles.

APRES LE DIPLOME

Ce diplôme prépare à l'insertion professionnelle. Les meilleurs peuvent poursuivre en :

- BTS AVA (Après Vente Automobile),
- BTS Action Commerciale,
- BTS Technico-Commercial,
- BTS MCI (moteur à combustion interne).

